

Surnommée la *Banquière des années folles*, cette femme d'affaires impliquée dans un scandale financier, et arrêtée en 1928, finit en prison pour *avoir escroqué les gogos*.

Marthe HANAU

Née Marthe Marie HANAU le 1^{er} janvier 1886 à 22h à Paris 11^e

Selon acte n°86 – Archives de Paris en ligne – vue 16/31

Décédée par suicide en prison le 19 juillet 1935 à Fresnes Val-de-Marne 94



La banquière qui escroquait les gogos

Ainsi titre la presse parisienne du 5 décembre 1928.

Ce jour-là, une foule considérable, alarmée par des déclarations de presse est massée au 124 rue de Provence devant les locaux de *la Gazette du Franc et des Nations*, pour réclamer son argent. Mais l'immeuble est vide. Le personnel s'est enfui et la directrice Marthe Hanau, arrêtée la veille est écrouée à la prison Saint-Lazare.

Elle est descendante de petits commerçants juifs alsaciens et à l'état-civil, son père est dit voyageur de commerce installé dans le Marais. Bien que divorcée de l'homme d'affaires Lazare Bloch, elle demeure l'une de ses relations d'affaires.

A partir de 1925, par sa publication d'une page financière « La Gazette du Franc » assurée par des collaborateurs qualifiés, elle est vite connue des personnalités du monde économique et politique. Au nom de la défense du Franc sa gazette est proche des Radicaux qui soutiennent la politique de paix d'**Aristide Briand**.

On dit qu'elle détient le *secret des dieux*

Les conseils de Marthe aux épargnants sont si séduisants que très vite, affluent vers elle des souscripteurs aux placements qu'elle organise.

On prétend qu'elle détient le *secret des dieux*, tant ses promesses de gain sont attractives. Elle s'engage à faire fructifier les économies de ses lecteurs mis en confiance par le soutien de grands noms.

Le succès est là. L'argent afflue. Marthe Hanau émet des titres à 8% de taux d'intérêts et des bénéfiques pouvant aller jusqu'à 40%, ces intérêts sont versés grâce à l'argent de nouvelles souscriptions. Son journal donne des tuyaux boursiers recommandant l'achat de valeurs qu'elle fait monter elle-même par des achats massifs. Mais ses conseils de placement concernent le plus souvent des activités fictives.

Le système s'écroule fin 1928 suite aux investigations d'une banque rivale. Marthe Hanau parvient à calmer les rumeurs en soudoyant des hommes politiques. Mais les preuves s'accumulent et c'est la prison le 4 décembre 1928 pour cette banquière et d'autres partenaires dont Lazare Bloch pour escroquerie et abus de confiance.

Marthe, la rebelle a un penchant pour l'escroquerie

Surnommée la *banquière des années folles*, elle escroque des milliers de petits épargnants pour un montant de plus de 170 millions de francs.

Dans un temps, où la femme n'a aucun droit civique, Marthe fait figure de précurseur dans le monde des affaires financières et de l'escroquerie.

Déjà en 1917, elle se retrouve à 31 ans devant la justice pour avoir commercialisé un produit synthétique, « le bâton du soldat », à base de café et de rhum censé réchauffer le Poilu dans la tranchée.

Côté vie privée, dès l'adolescence, Marthe est en conflit avec sa mère très autoritaire qui lui refuse des cours de piano. Fumer en public, refuser les tenues féminines, conduire des voitures de sport, afficher sa liaison sentimentale avec d'autres femmes, sont autant d'occasion de provoquer l'autorité maternelle.

Marthe qui courtise une vendeuse de la boutique familiale, voici de quoi exacerber encore cette tension. Mais Marthe finit par consentir à un mariage arrangé avec l'héritier d'un industriel lillois, Lazare Bloch, à condition de n'avoir pas de descendance.

L'ordre social rétabli en apparence ne change pas les mœurs homosexuelles de Marthe qui connaît une liaison avec la fille d'un bijoutier qui durera jusqu'à son suicide en 1935.



Marthe Hanau en 1935

Après une grève de la faim et une évasion, Marthe est libérée sous caution, puis à nouveau arrêtée et libérée sous caution en 1932.

La sentence tombe en juillet 1934 : trois ans de prison ferme. Mais la banquière abrège sa détention par son suicide aux barbituriques le 19 juillet 1935. Le mot qu'elle laisse pour ses proches en dit long sur son amertume :

J'ai la nausée de cet argent qui m'écrasa.

Au cours des années 1920, d'autres scandales financiers comme l'affaire Stavisky et l'escroquerie du banquier **Oustric** secouent le monde politico-économique.

Le cinéaste Francis Girod s'inspire de la vie de Marthe Hanau pour l'intrigue de son film *La Banquière* sorti en 1980 avec Romy Schneider.

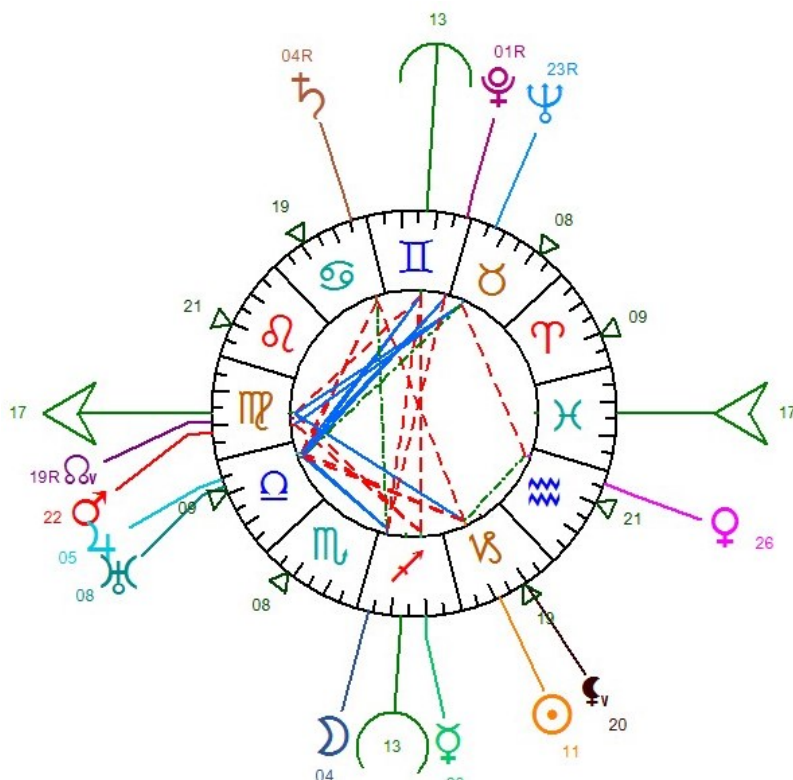
Affairiste d'avant-garde et ... sans scrupule

Affairiste et minutieuse calculatrice, sont des qualificatifs qui conviennent à Marthe Hanau, dont on peut dire qu'elle « n'a pas froid aux yeux ».

Prendre avec audace des risques osés et finir dans l'échec dévalorisant font aussi partie de sa nature. Peu préoccupée de scrupules et de morale, elle est naturellement attirée par le monde des affaires faciles, où l'on brasse vite et beaucoup d'argent.

Toutefois le sentiment de culpabilité a été le plus fort et l'a conduite au suicide « J'ai la nausée de tout cet argent qui m'écrasa. »

Hors normes côté sentiment, elle conduit sa vie à son idée, en toute indépendance sans crainte du scandale. Et dans le monde de la finance, elle se fait pionnière jusqu'à l'escroquerie.



Sites :

<http://www.janinetissot.com/>
<http://www.janinetissot.fdaf.org/>

Mail :

info@janinetissot.com